

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je vais essayer d'être à la fois synthétique et pragmatique en mettant un focus tant sur les enjeux que sur les points essentiels de notre gestion communale.

Dans un contexte relativement contraint, il devient plus que jamais nécessaire de faire des choix économiques judicieux afin de pouvoir aborder les années futures dans les meilleures conditions d'exercice possible.

Dans ce bulletin municipal, vous trouverez des éléments financiers commentés de notre commune mais aussi de la CDC Val de Charente.

Lors du Conseil du 06 avril nous avons validé le compte administratif 2017 ainsi que le budget 2018 sans augmentation des taxes communales et ce pour la 4^{ème} année consécutive.

Seul le budget assainissement va devoir être équilibré par une augmentation des redevances, vous en aurez l'explication dans l'article concernant ce dernier.

Pour parler des enjeux, ils sont multiples mais je garde toujours comme « fil rouge » cet objectif d'assurer le meilleur service possible à la population tout en maîtrisant la fiscalité, c'est-à-dire sans augmentation des impôts. L'exercice n'est pas aisé car nous ne maîtrisons pas tous les éléments : en effet, lorsqu'il s'agit par exemple de sauvegarder une école, un collège, un bureau de poste, une gendarmerie, une caserne des pompiers, des commerces, des artisans... hormis de tout mettre en oeuvre pour éviter un départ, nous n'avons pas de baguette magique pour faire en sorte de tout conserver ! Nos territoires ruraux sont en danger et la centralisation des différentes structures va plutôt à l'encontre de la volonté de lutter contre la désertification de nos communes rurales, enfin c'est



mon avis ! Alors que faire pour éviter que cette réalité ne vienne pas trop vite altérer nos projets et notre travail au quotidien ?

Nous pouvons tirer notre épingle du jeu en menant une politique économique et sociale dynamique pour Villefagnan. Ceci passe entre autre par un centre bourg attractif, c'est un des projets phare de la commune, projet de réhabilitation d'ampleur mais vital à mon sens pour faire en sorte de pérenniser et développer le tissu économique.

Chaque projet, chaque idée, chaque décision doit être analysé et pris afin de mettre tout en oeuvre pour pouvoir atteindre les objectifs souhaités. Nous devons toutes et tous être acteurs de notre future réussite ; je reste persuadé que ceci passera aussi par une prise de conscience collective, chacune et chacun d'entre nous a son rôle à jouer.

Soyons optimistes, entreprenants et participons à faire de Villefagnan une commune attractive que l'on souhaite développer.

Votre Maire, Pascal Bœuf


MAIRIE DE
VILLEFAGNAN



Ouverte du lundi au vendredi
9h-12h / 13h30-17h
Fermée le mercredi matin



14 rue du Dr Feuillet
BP 12
16240 VILLEFAGNAN

Téléphone : 05 45 31 60 57
Télécopie : 05 45 31 67 73

Messagerie :
mairie-villefagnan@wanadoo.fr
www.villefagnan.fr

Directeur de la publication : Pascal BŒUF

Réalisé par la Commission Communication

Mis en page par nos soins - Imprimé par LF PUBLICITÉ - 05 45 30 12 45

Dépôt légal : Poitiers

V
O
E
U
X

Le Conseil Municipal tient à remercier tous les élus et les habitants de Villefagnan présents le vendredi 12 janvier pour la cérémonie des vœux 2018.

Cette formule novatrice a rencontré un vif succès, car ce n'est pas moins de 250 personnes qui ont assisté au discours du nouveau Maire Pascal Bœuf. La soirée s'est prolongée assez tardivement autour du buffet servi par les conseillers municipaux aidés par des employés communaux. Nous ne manquerons pas de renouveler cette fort sympathique expérience pour 2019...

Informations Financières

Le compte administratif (réalisations de 2017) et le budget primitif de 2018 ont été votés le 6 avril 2018

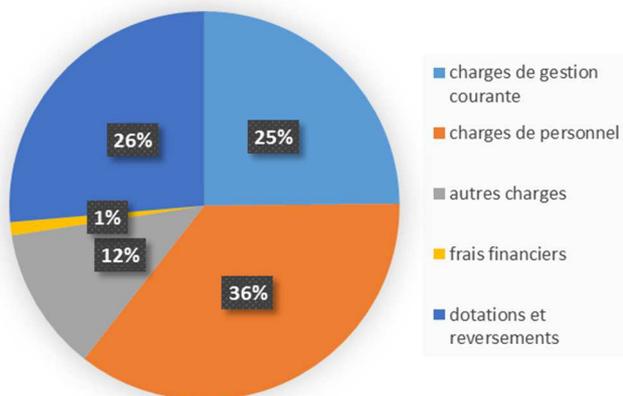
Budget COMMUNE	Réalizations 2017		Prévisions 2018	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	800 426	149 925	1 671 171	819 295
RECETTES	934 438	192 864		
RESULTAT 2017	+ 134 012	+ 42 939		
RESULTAT 2017 avec reports 2016	+ 926 975	+ 9 503		

Budget ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	43 978	10 666	54 471	143 357
RECETTES	40 813	17 087		
RESULTAT 2017	- 3 165	+ 6 421		
RESULTAT 2017 avec reports 2016	+ 10 471	+ 26 257		

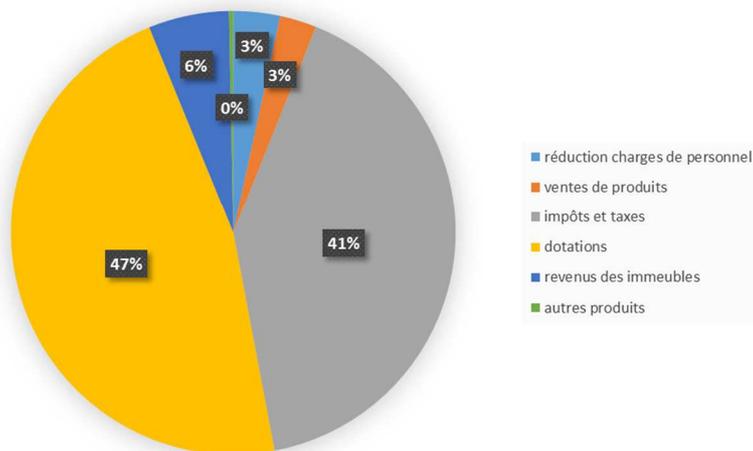
FISCALITE : le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des 3 taxes communales inchangés depuis 2014

Pour l'année 2018	Taux COMMUNE
Taxe d'habitation	16.92
Taxe foncier bâti	19.39
Taxe foncier non bâti	53.01

**DEPENSES de fonctionnement
2017 = 800 426 €**



RECETTES de fonctionnement 2017 = 934 438 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

Notre budget assainissement présente un déficit en fonctionnement 2017 de 3 164, 94 € alors que nous avons en section d'investissement un excédent de 6 420.49 €.

La particularité de ce budget d'assainissement est qu'il doit obligatoirement s'autofinancer, donc, il n'y a pas de fongibilité possible avec le budget général ; de plus, évidemment, comme tout budget, il doit être équilibré et la seule variable d'ajustement reste la redevance, qui devra malheureusement être augmentée pour 2018.

Il est à noter que nous ne recevons plus de subvention

de l'agence de l'eau (prime Adour Garonne) depuis 5 ans, aide qui était de 4 000 € qui permettait en réalité d'équilibrer nos budgets successifs jusqu'à 2014.

Les performances de notre station d'épuration ne nous permettent plus de percevoir cette prime ; c'est aussi pour cette raison de nous avons envisagé d'accélérer le remplacement de cette dernière. Pour rappel, l'actuelle station arrive en fin de vie après quarante ans d'existence.

Nous attendons la restitution de l'étude des sols qui nous permettra de faire un choix sur le type de station la mieux adaptée à la nature du terrain. Nous vous tiendrons informés sur les futures étapes.

Aménagement d'équipement du Bourg

Nous avons enfin la possibilité de vous communiquer le planning des travaux du centre bourg. Avec certains délais incompressibles ainsi que les retards successifs liés principalement aux mauvaises conditions météorologiques, la société Eiffage ne pourra commencer avant le lundi 03 septembre. Seront concernés par ces travaux : **la rue du Dr Feuillet, la place des Halles ainsi que le revêtement de la place Edgard Saulnier.** Concernant ce dernier, des « planches d'essais » vont être disposées « côté écoles » afin de déterminer le choix du matériau le plus efficient. Ces planches seront en test pendant une durée d'environ 3 mois ; en effet les travaux de la place seront réalisés pendant les vacances scolaires de la Toussaint. La réception des travaux, donc la fin du chantier de cette première tranche ferme est prévue pour le 06 novembre, soit une durée totale d'exécution d'environ 2 mois.

Quelques éléments chiffrés :

Lot 1 Terrassements/VRD – Entreprise EIFFAGE

Tranche Ferme Montant HT 261 061.50 €

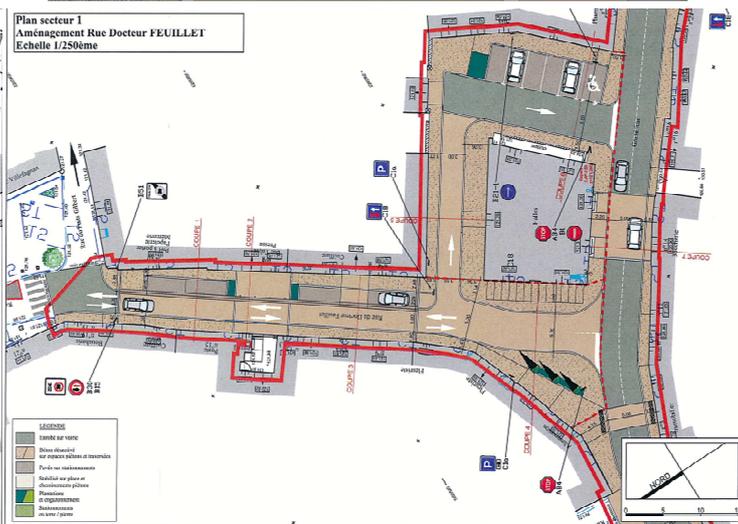
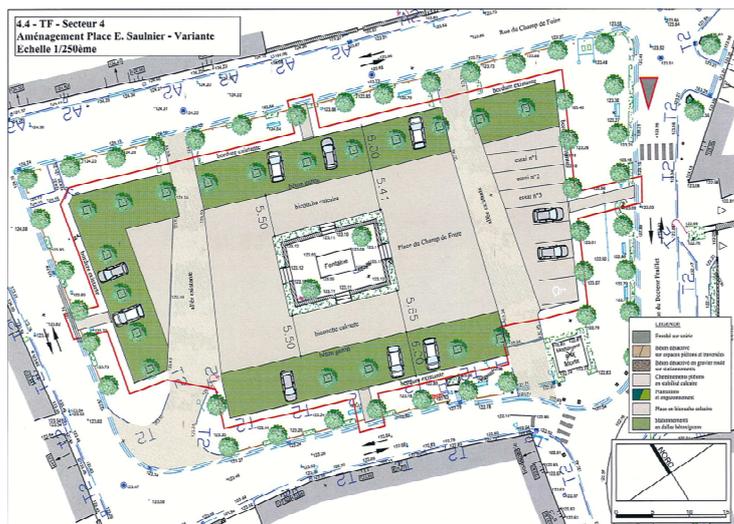
Lot 2 Espaces Verts-Ent Jardins de l'Angoumois

Tranche Ferme Montant HT 7 206.70 €

Subventions accordées :

DETR 2017 (État) : 30 %

Département : 50 % sur l'étude + 40 % sur la partie « Embellissement cœur de bourg »



Inspection Gendarmerie

Le vendredi 16 mars 2018 a eu lieu à la salle des fêtes de Villefagnan l'inspection de l'unité conduite par le chef d'escadron, commandant de la compagnie de Confolens.

Étaient conviés par le commandant de la communauté de brigades d'Aigre-Villefagnan les élus du territoire dont les maires de nos 2 ex-cantons.

Les discours ont relaté les statistiques 2017 des actes de délinquance sur notre périmètre ainsi que la volonté d'une communication accrue entre les forces de gendarmerie et les élus ; ont également été déclinées les nouvelles mesures quant à la mise en place du futur fonctionnement des 2 brigades, avec notamment un projet de renfort des permanences de la brigade de Villefagnan. Des réunions avec les élus seront programmées afin de pouvoir encore améliorer l'efficacité du dispositif.



Source Pascal Baudouin, CL et Avenir

Les travaux

Pour nos travaux, nous privilégions les entreprises locales, tout en respectant les règles des marchés publics

→ Les bâtiments

Réalisé :

- Le remplacement de la porte d'entrée extérieure de la salle des associations.
- Concernant la salle des fêtes : les 2 portes d'entrée ont été également changées ainsi que 2 portes situées sur le côté. Deux tablettes ont été posées au niveau du bar ; les six rideaux latéraux sont en cours de confection.
- Le remplacement du vétuste portail bois donnant accès au stade de rugby ainsi qu'au terrain de tennis par un nouveau en PVC blanc.
- Réfection du sol dans le couloir et le bureau du Maire, ainsi que pose de rideaux.



À réaliser :

- Il est également prévu de réhabiliter les toilettes situées sur le parking de la salle des fêtes, avec la mise en place de WC destinés aux personnes à mobilité réduite ainsi que la réfection de la couverture.
- L'habillage des poteaux à l'entrée de la salle des fêtes
- L'achat d'étagères pour stocker les outils du GRAHV dans un bâtiment communal à La Font
- Projet de réalisation d'une douche au local sdf
- Réfection de l'éclairage Place du Puits Gilbert
- Réfection de la toiture de l'ancien logement à côté de la mairie

→ La voirie :

Réalisé :

- L'égagement des haies en bordure de la route de Villetison et Route de la Fournière.
- L'élargissement de la chaussée à Lujasson (virage)

À réaliser :

- Dans le cadre du FDAC, financé par le Conseil Départemental à 50 %, la réfection de la voirie va se faire au sud de la commune (à partir du petit pont—Bief de Fondoume, jusqu'à l'Hopiteau pour un montant global de 46 000 € (dont 25 000 € par le Département).
- Réhabilitation du réseau tout à l'égout sur un tronçon de la route de Chef-Boutonne et rue du Clos (2ème semestre 2018)

DIVERS : Une remorque et un touret ont été achetés pour les services techniques.

Achats

Acquisition d'un nouveau bâtiment pour les services techniques

Lors de la séance du Conseil Municipal du mois de mai, les élus se sont prononcés favorablement pour proposer une offre de prix concernant le projet d'acquisition de l'ancienne coopérative agricole de la Charente située dans l'angle de la route d'Aigre et de la rue des Martuchauds.

Ce sont en réalité trois bâtiments d'une superficie couverte (hors d'eau et hors d'air) totale d'environ 1500 m² sur un terrain de plus de 5 000 m².

La destination principale de cette acquisition est de pouvoir transférer les bâtiments des agents techniques situés actuellement rue du temple. En effet, ces locaux sont devenus vraiment trop exigus et nous avons donc saisi l'opportunité de nous positionner comme acquéreur potentiel.

Nous avons reçu le 15 mai un avis favorable du Con-

seil d'Administration d'OCEALIA, groupement propriétaire du bien.

C'est une très bonne nouvelle à la fois pour les élus comme pour le service technique qui va pouvoir désormais effectuer ses missions dans de meilleures conditions de travail. Ceci va permettre également de pouvoir regrouper et mettre à l'abri l'intégralité du matériel sur un site unique ; actuellement ce dernier est disséminé dans 3 locaux différents.

Dans un premier temps, nous allons faire procéder à un démantèlement des silos extérieurs comme des cellules à grains encore présentes dans un des trois bâtiments.

Nous envisagerons très prochainement une vente ou une location des anciens locaux. Ces derniers pourraient en effet parfaitement convenir à un artisan ou pourquoi pas à l'implantation d'une petite entreprise sur la commune de Villefagnan.

Achat parcelle de terrain école Privée

Nous avons acquis la parcelle de terrain située rue de la gare en face de la gendarmerie ; c'est une bande de terrain de 507 m², soit 138 m de longueur sur une moyenne de 3.68 de largeur.

Pour rappel, ceci va permettre d'élargir le chemin pour créer un accès et une sortie du futur parking qui sera situé à proximité de la Grand' Rue et donc des commerces et du centre bourg.

Une clôture séparative est en train d'être installée par les agents techniques de la Commune. Celle-ci délimitera le terrain communal et sécurisera dans un même temps la parcelle de l'école privée.



Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan

Dans le cadre de la création de la ligne LGV qui traverse la commune de Villefagnan à l'Est, l'aménagement foncier qui a permis de restructurer les surfaces agricoles pour les adapter à ce nouveau paysage est maintenant terminé.

L'association Foncière (AFAFAF) étant une structure intercommunale, a vocation à disparaître à la fin des travaux. Dans les mois qui viennent les biens immobiliers de l'association seront donc transférés aux communes.

Pour la commune de Villefagnan la surface concernée est de 2 ha 41.

Il s'agit de chemins et de haies qui ont été plantés en mesure compensatoire. Ces terrains sont situés au nord autour de Pailleroux et au sud le long du Bief.

Les haies sont plantées avec des essences locales (chênes, ormes, érables). Les entreprises mandatées, Prome-haies et XPBois, vont continuer pendant encore au moins 1 an à entretenir ces plantations, le cas échéant il faudra remplacer quelques plants.

En effet, malgré des résultats de plantation avec un taux de réussite de plus de 90%, des dégâts de gibier importants sont apparus, causés principalement par des chevreuils. Des replantations vont avoir lieu mais il faut mettre en place de nouvelles mesures de protection (répulsif).

Des contacts vont également être pris avec les autorités départementales et la fédération de chasse pour étudier toutes les solutions possibles, ces haies sont des compensations obligatoires face aux destructions occasionnées par la construction du TGV. Elles doivent donc impérativement rester en place.

Ce printemps, des entretiens ont eu lieu : arrachages d'herbes et un nouvel apport de paille a été réalisé.

M. COUTURIER J-Yves
(Président de l'AFAFAF de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan)



Contact :
Secrétariat de l'AFAFAF
Mairie de Courcôme
Tel : 05.45.31.01.68
Courriel : afafaf.courcome@orange.fr

Nos écoles

FUSION DES ÉCOLES



Les enfants de l'école de Paizay-Naudoin nous rejoindront à la rentrée.

Nous pouvons accueillir cette vingtaine d'enfants de la TPS au CM2. En contrepartie, l'éducation nationale nous octroie un nouveau poste. Nous commencerons la rentrée avec 8 classes dont l'ULIS.

Afin de répondre aux questions des parents, une réunion d'infos a eu lieu le 01/06 à l'école pour ces familles.

Différents intervenants (Océalia, CDC Val de Charente, Les petits débrouillards) ont apporté un plus en animant différents ateliers sur les thèmes de découvertes du milieu (eau, cultures, arts, sport, histoire).

Dans le cadre du PEAC, les enfants de TPS PS MS ont travaillé avec Lionel Camburet et ont réalisé une œuvre dans la cour de la maternelle (*photos jointes*). Vous pouvez suivre les actualités de l'école sur le blog :

<http://blogs16.ac-poitiers.fr/villefagnan>

Laurent Bernard, Directeur de l'École Publique



Inscriptions

Elles auront lieu à partir du lundi 18 juin 2018. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 05.45.31.60.95 .

Bibliothèque communale de Villefagnan

En ce début d'année 2018, la bibliothèque de Villefagnan a fait peau neuve : nouvelle peinture chaleureuse, nouvelle installation de chauffage, bain de lumière grâce aux plafonniers à led : on peut dire que les lecteurs sont accueillis confortablement dans une ambiance feutrée.

En plus des nourritures spirituelles, en mars dernier, la bibliothèque a proposé une exposition gourmande "Passion chocolat" : de l'origine du chocolat aux idées recettes en passant par la diversité des chocolats, que le visiteur pouvait même goûter (dégustation gratuite).

Intercalées entre les rayons, les expositions proposées peuvent susciter chez le visiteur l'envie d'y rester aussi pour choisir et lire des ouvrages divers et variés. On en compte environ 5 000 : une partie est à la commune et les autres prêtés par le SDL (Service Départemental de Lecture du Conseil Départemental).

« Je les renouvelle chaque trimestre, mais les lecteurs peuvent demander d'autres livres » indique la bibliothécaire, et de rajouter « les accueils de classes incitent les enfants à revenir avec leurs parents ».

En effet, les plus petits ont un espace spécialement aménagé pour eux, avec aussi un univers BD. Quant

aux plus grands, ils ont de nombreux coins lecture à leur disposition et de surcroît un accès ordinateur et internet.

**Adresse : BIBLIOTHEQUE COMMUNALE
5 RUE DU PUIITS GILBERT**

**Horaires : LUNDI de 17 à 19H
MERCREDI et SAMEDI de 9 à 12H**

Entrée gratuite et adhésion annuelle pour prêt de livres : 6€ par famille

**Consultation du CATALOGUE EN LIGNE
sur www.biblio-villefagnan.123.fr**

Tél : 05 45 84 91 65

Bibliothèque.villefagnan@orange.fr

Retrouvez également la bibliothèque sur facebook



Le RGPD

Le RGPD, qu'est-ce ? Le Règlement Général à la Protection des Données.

C'est une nouvelle réglementation européenne qui s'applique depuis le 25 mai 2018, et qui enjoint les collectivités, les entreprises et les associations à prendre le plus grand soin des données personnelles que nous abritons dans nos systèmes informatiques.

Tous les citoyens européens peuvent contrôler leurs données personnelles et en améliorer la protection comme ils l'entendent grâce à leur droit à l'accès, à la rectification, à l'oubli et à la suppression de leurs données personnelles.

Un protocole de traitement des données doit être mis en place ainsi que la désignation d'un délégué à la protection des données.

Cette procédure étant assez complexe, l'Agence Technique Départementale va expérimenter avec 12 communes « pilotes » la réponse à apporter, de façon à proposer une solution mutualisée.

Nous sommes attentifs à cette réglementation qui, bien que contraignante, est un progrès pour chaque citoyen.

Cybercriminalité, escroqueries sur internet, au téléphone

Rappel des bonnes pratiques :

Ne jamais communiquer son RIB, IBAN ou son code secret carte bleue au téléphone.

Toujours effectuer ses transactions par internet sur des sites sécurisés avec dans le début de la barre d'adresse :



En règle générale, éviter d'ouvrir des pièces jointes qui vous semblent douteuses et d'expéditeurs inconnus, même chose avec une ouverture de lien proposé et/ou demandé ! Attention aux faux mails vous demandant des mises à jour, aux copies de sites bancaires, CPAM, Administrations....

Réunions Commerçants Artisans, Agriculteurs

Hormis les réunions avec les professions médicales que nous avons pu rencontrer à 2 reprises, les réunions prévues sur le 1^{er} trimestre 2018 n'ayant pu être réalisées comme il avait été prévu avec les autres catégories socio-professionnelles, ces dernières seront programmées dans le dernier trimestre 2018, notamment pour les agriculteurs et ce, pour des raisons de période plus propice. En effet, nous tenons à vous réunir afin de connaître vos projets, vos idées ainsi que les éventuelles problématiques que vous pouvez rencontrer dans votre métier. Une meilleure communication, une meilleure anticipation sont toujours gage d'une meilleure réussite...

Site internet Commune

Vous allez très prochainement découvrir une nouvelle configuration du site internet de notre Commune, plus performante, plus ergonomique, beaucoup plus conviviale avec plus d'informations....

Repas des Aînés



Le 11 Février a eu lieu le traditionnel repas des aînés avec de plus en plus de participants (environ 132).

Le repas était préparé par le restaurateur de Montjean et avec les "Pépés Moustachus" pour l'animation.

Tout s'est déroulé dans la bonne humeur avec un grand plaisir de se retrouver.

Cette année, le CCAS et la commune ont décidé de remplacer les « traditionnelles tartes » par un bon d'achat de 12 € aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pu être présentes au repas.

Plan d'eau des Trois Fontaines



C'est avec **l'ouverture de la pêche** le samedi 3 mars que nous avons débuté la nouvelle saison 2018 de notre plan d'eau ; malgré une météo capricieuse, les pêcheurs ont été au rendez-vous et les prises de truites et saumons de fontaine furent nombreuses.

Nous rappelons que la pêche au plan des Trois Fontaines est réglementée et que la commune détient une régie permettant de délivrer les cartes de pêche (journée, weekend, annuelles) aux horaires d'ouverture de la mairie.

En outre, un règlement est affiché sur le site, ce dernier est également traduit en anglais. Chaque année, nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que tout se passe au mieux entre les pêcheurs et la collectivité, ceci notamment par les réunions réalisées tout au long de l'année ; nous appelons notamment au civisme ainsi qu'au respect du dit règle-

ment. Des contrôles sont effectués par les élus mais aussi avec l'appui de la gendarmerie qui effectue des rondes diurnes et nocturnes.

Pour rappel, car certains semblent l'ignorer, l'acte de pêche doit s'effectuer avec une carte au nom du titulaire et aux jours et heures d'ouverture ; tout contrevenant pris en flagrant délit fera l'objet d'une contravention.

Néanmoins après ce rappel, nous souhaitons aux « vrais » pêcheurs une excellente saison !

Cette année la **restauration de plein air** devrait débuter le 15 juin pour se terminer début septembre, soit une durée d'environ 3 mois d'activité. L'offre sera identique aux saisons précédentes avec des soirées et des repas à thème.

Concernant la **surveillance de la baignade**, comme habituellement, un BNSSA va assurer la sécurité des baigneurs **du mardi au dimanche de 14 h à 19 h et ce, sur une durée de 9 semaines.**

Afin de rendre ce site exceptionnel encore plus attractif pour toutes les personnes qui vont fréquenter le plan d'eau, nos agents techniques vont veiller au quotidien à la propreté des lieux et assurer régulièrement les tontes nécessaires au confort de tous.

La municipalité en profite pour vous souhaiter un excellent été 2018.

Programme de l'Été Actif

16 juillet	9h30-10h45	Foot en salle	Aire couverte	1 ^{er} août	14h30-16h	Roller	Parking salle des fêtes
	11h-12h	Sarbacane	Aire couverte				
	14h30-15h30	Badminton	Aire couverte				
17 juillet	10h-11h30	Escrime	Salle des fêtes	3 août	14h-15h30	Roller	Parking salle des fêtes
	16h30-17h30	Beach volley	Plan d'eau				
18 juillet	10h-12h	Judo	Aire couverte	6 août	11h-12h	Loisirs créatifs	Salle à côté de l'ADMR
	16h-17h	Beach volley	Plan d'eau				
20 juillet	14h-15h30	Handball	Aire couverte	8 août	10h-11h30	Loisirs créatifs	Salle à côté de l'ADMR
	15h45-16h45	Arts du cirque	Aire couverte				
24 juillet	14h-15h30	Badminton	Aire couverte	9 août	14h-15h30	Handball	Aire couverte
	16h-17h	Foot en salle	Aire couverte				
25 juillet	10h-11h30	Loisirs créatifs	Salle à côté de l'ADMR	10 août	9h-10h	Atelier scientifique	Salle à côté de l'ADMR
	16h30-17h30	Beach volley	Plan d'eau				
26 juillet	19h-20h	Country	Salle des fêtes	10 août	14h30-16h30	Jeux de société	Salle à côté de l'ADMR
27 juillet	14h-15h30	Basket	Aire couverte				
	15h45-16h45	Sarbacane	Aire couverte				
30 juillet	10h-11h30	Golf	Stade de rugby				

Renseignements et inscriptions
au
05 45 31.07.14



L'Agenda de l'été

juin

15-16-17 : Frairie annuelle organisée par le Comité des Fêtes sur la place Edgard Saulnier

Jeudi 21 : Soirée « Fête de la musique » à l'Auberge de l'Étoile d'Or sur réservation au 05 45 31 71 66 ou contact@etoiledor.eu

Vendredi 22 : Fête de l'école publique élémentaire St Exupéry en partenariat avec l'APE (Association des Parents d'Élèves)

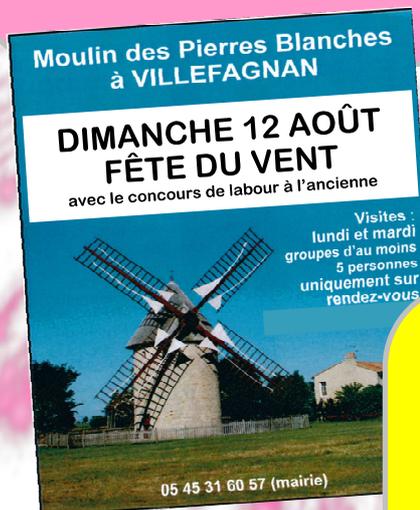
Dimanche 24 : Kermesse de l'école privée Enfant Jésus en partenariat avec l'APPEL

Samedi 30 : Bal country organisé par l'ADANC

juillet

Samedi 14 : Festivités du 14 juillet

- * 10 H : tir du canon -
- * 12 H : lâcher de gros ballons suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité sur la place Edgard Saulnier (selon le temps)
- * 16 H 30 : jeux pour les enfants (courses par catégorie d'âges, courses en sac, tir à la corde,...)
- * 19 H 30 : repas organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Villefagnan
- * 22 H 30 : feu d'artifice au stade de rugby suivi du bal populaire à la salle des fêtes



août

Dimanche 5 : Repas champêtre au plan d'eau des Trois Fontaines organisé par le Comité des Fêtes.

Dimanche 12 : Fête du vent organisée par le GRAHV en partenariat avec la commune au Moulin des Pierres Blanches : repas suivi du concours de labours à l'ancienne et présentation de chevaux Mérens

Dimanche 19 : Brocante organisée par l'association VAL, dans les rues du bourg

Mercredi 21 : Don du Sang à la salle des fêtes

N'hésitez pas à venir nombreux à ces différentes manifestations. Les associations ont besoin de votre soutien pour qu'elles perdurent dans le temps et les bénévoles sont les bienvenus.

SAMEDI 14 JUILLET 2018

CETTE ANNEE GROS EVENEMENT A VILLEFAGNAN

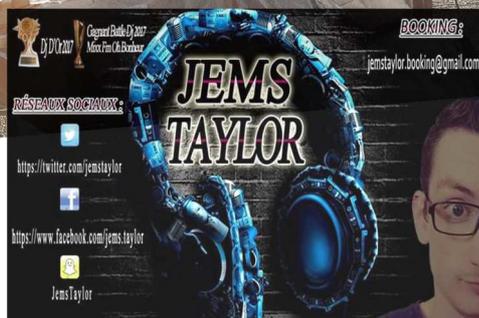
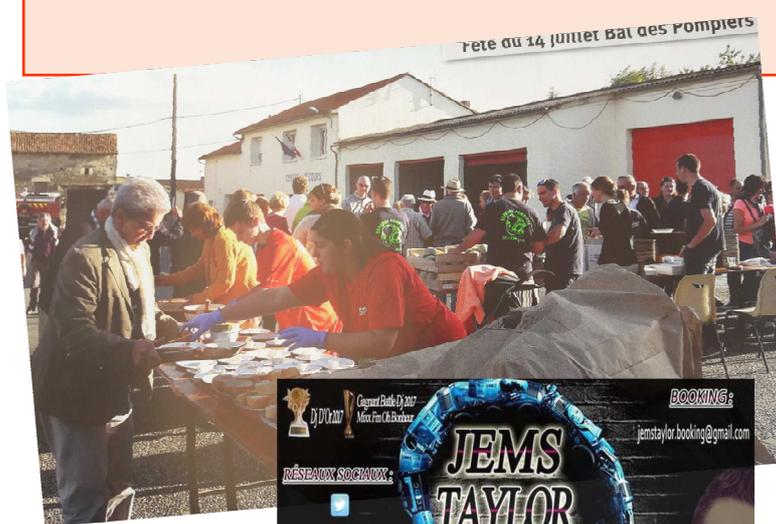
Outre les traditionnelles festivités organisées par la commune lors de cette journée (cf. agenda de l'été pour les horaires) à savoir : le tir au canon le matin, puis un vin d'honneur offert à midi, suivi de jeux gratuits pour enfants l'après-midi, et d'une re-traité au flambeau le soir pour se rendre au feu d'artifice), **cette année l'amicale des sapeurs-pompiers de Villefagnan crée l'évènement.**

A l'occasion de leur repas à côté de la salle des fêtes à 19H30, puis du feu d'artifice au stade de rugby à partir de 22H30, les pompiers ont convié un professionnel de la fête : JEMS TAYLOR, DJ charentais mixant depuis 2008 dans plusieurs clubs de la

région, dont le Moulin Enchanté à CONDAC, qui lui a permis d'obtenir un DJ D'OR en avril 2017 entre autres.

De plus, de 2012 à 2014, JEMS TAYLOR a travaillé au Parc du Futuroscope en tant qu'animateur du spectacle nocturne et en novembre 2017, il a mixé au Parc devant des centaines de visiteurs ! **Alors venez nombreux ce samedi soir exceptionnel !**

Réservations au repas auprès des pompiers au 06.17.63.20.17. ou au 06.32.11.90.11.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS MÉNAGERS-Feux de plein air

Un arrêté préfectoral du 3 mai 2016 prévoyait une dérogation exceptionnelle à l'interdiction de brûlage des déchets verts ménagers pour les communes rurales ou périurbaines non équipées de déchetteries ou de système de revalorisation. **PUISQUE LA COMMUNE DE VILLEFAGNAN DISPOSE D'UNE DÉCHETTERIE, DEPUIS LE 1ER JUIN 2018, LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS MÉNAGERS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.**

(consultez les horaires d'ouverture de la déchetterie : www.calitom.fr)

Référents Villages

Afin de pouvoir programmer une réunion d'échanges et de partages ayant pour finalité une communication facilitée entre la mairie et les villages, nous vous invitons à vous manifester auprès du secrétariat au 05 45 31 60 57. Le rôle du référent consistera tout simplement à être le porte-parole et faire ainsi le relais entre son village et la mairie pour porter des demandes, suggestions...

Il n'y a pas de contraintes particulières, une à deux réunions maximum par an seront programmées ; les échanges se feront principalement par téléphone ou par tout autre moyen de communication. Il nous reste à trouver un référent pour les villages de Fondoume, Villetison, l'Hopiteau et Leigne.

Nous vous remercions par avance pour votre implication dans la vie de votre village.



Un jour, un village

Vous avez pu découvrir dans la Charente-Libre du samedi 5 mai une double page consacrée à notre commune de Villefagnan avec comme titre : « Toujours dans le vent ». Tous les foyers de notre commune ont été destinataires de cet exemplaire avec un petit texte du Maire.

Dans la rubrique « d'hier à aujourd'hui » 2 clichés de la Poste, l'un pris en 1960, l'autre en 2018...

A l'honneur également, le rugby, association sportive historique et phare de Villefagnan, mais aussi notre marché couvert, la ferme bio de Chassagne, le plan d'eau...

La question mystère portait sur la date de construction de l'immeuble de la salle Raoul Feuillet, plus connue sous le nom de salle des associations... la réponse en réalité est à découvrir sur le manteau de la pierre située au-dessus de la porte d'entrée !

Nous profitons de l'occasion pour remercier Céline Aucher et Pascal Baudoin pour leur contribution respective, sans oublier Jean-Luc Riffaud et son équipe du journal de la Charente-Libre.

La distribution n'ayant été assurée, ni par la commune, ni par la Poste, il est possible que certains foyers aient pu être oubliés ; nous avons encore à votre disposition en mairie une trentaine d'exemplaires de disponible.

Un jour un village



À deux pas de la frontière avec les Deux-Sèvres et la Vienne, dans le Nord Charente, Villefagnan et son plateau sont baignés toute l'année par le vent. Un pôle secondaire qui reste important en termes de commerces et de services sur le Pays du Ruffécois. Sans cours d'eau majeur, elle compte des sources qui alimentent un plan d'eau très couru.

REPÈRES

FICHE D'IDENTITÉ

La commune compte quelque 1050 habitants et s'étend sur 2 365 hectares, partagés en de nombreux hameaux. Pascal Boud, conseiller municipal depuis 2011, est devenu maire en décembre dernier, après la démission de Christiane Privat.

QU'À DÉJEUNER

L'Écluse d'oc, le seul restaurant de Villefagnan, repris par un trio trinitannique (lire ci-contre).

À VOIR

Le logis et ses deux tours classés, datant des XVII^e et XVIII^e siècles ; l'église romane ; le temple protestant et son portail représentant les saintes Écritures ; le moulin de Pierre-Blanche, de 1800, appartenant à la commune, unique vestige restauré des 14 moulins à vent qui peuplaient autrefois Villefagnan.

Villefagnan

● Traversée par l'ancienne route postale, marquée par une présence protestante historique, la commune a conservé un tissu économique dynamique, malgré un déclin de la population ● Et vibre toute l'année pour son club de rugby plus que centenaire.

Toujours dans le vent

Céline AUCHER
L'actualité@charente-libre.fr

Trois boulangeries, trois salons de coiffure, deux bars, dont un fait presse, l'autre resto, deux médecins, deux infirmières, une épicerie, une station-service, une pharmacie, un collège, deux écoles, privée et publique... La liste n'est pas exhaustive, mais suffisante pour faire de Villefagnan un pôle secondaire qui compte dans le Pays du Ruffécois. Malgré une érosion lente du nombre d'habitants au fil des dernières décennies et quelques cas commerciaux vides. Un ancien chef-lieu de canton qui s'est développé historiquement grâce à la route postale de Paris en Espagne qui le traversait jusqu'en 1761.

«On a la chance d'avoir pu conserver un tissu économique dynamique», avoue le nouveau maire, Pascal Boud, qui a plusieurs projets pour revitaliser le centre-bourg et attirer des jeunes actifs. «L'un des chantiers permettra ainsi de rendre visible la zone marchande des halles, avec un dallage et des portes automatiques», détaille Pascal Boud.

Là où le touriste ne se doute pas forcément qu'un petit marché se tient chaque mardi et chaque vendredi sous le joli clocher de 1868. «Un lieu magnifique avec ses arcades, lance le premier qui vient de Saint-Amant-de-Notre, présent toutes les semaines avec une poissonnière de la Vienne. Avec l'avantage qu'on y est à l'abri toute l'année».

Les protestants ont dû se dire à plusieurs reprises dans le passé, eux qui ont construit cinq temples successivement dans le village. Le dernier en date, érigé en 1856, accueille encore régulièrement des fidèles. «C'est un lieu de vie et de rencontres, dans le passé, mais aussi aujourd'hui», rappelle Pascal Boud. Un lieu où l'histoire se mêle à la vie. Un lieu où l'histoire se mêle à la vie. Un lieu où l'histoire se mêle à la vie.



Le dernier temple protestant, érigé par un pasteur du Jura, est marqué par l'influence de l'architecture suisse.



Bruno Desanpe et Anthony Papat, les deux coprésidents de l'Avant-Garde Villefagnan, maintiennent l'esprit rugby d'un club plus que centenaire.



Le marché des mardis et vendredis maintient de la vie sous les halles.



Le plan d'eau des Trois-Fontaines, côté baignade, fait un tabac aux beaux jours.

«On a la chance d'avoir pu conserver un tissu économique dynamique», avoue le nouveau maire, Pascal Boud, qui a plusieurs projets pour revitaliser le centre-bourg et attirer des jeunes actifs. «L'un des chantiers permettra ainsi de rendre visible la zone marchande des halles, avec un dallage et des portes automatiques», détaille Pascal Boud.

«On a la chance d'avoir pu conserver un tissu économique dynamique», avoue le nouveau maire, Pascal Boud, qui a plusieurs projets pour revitaliser le centre-bourg et attirer des jeunes actifs. «L'un des chantiers permettra ainsi de rendre visible la zone marchande des halles, avec un dallage et des portes automatiques», détaille Pascal Boud.

«On a la chance d'avoir pu conserver un tissu économique dynamique», avoue le nouveau maire, Pascal Boud, qui a plusieurs projets pour revitaliser le centre-bourg et attirer des jeunes actifs. «L'un des chantiers permettra ainsi de rendre visible la zone marchande des halles, avec un dallage et des portes automatiques», détaille Pascal Boud.

«On a la chance d'avoir pu conserver un tissu économique dynamique», avoue le nouveau maire, Pascal Boud, qui a plusieurs projets pour revitaliser le centre-bourg et attirer des jeunes actifs. «L'un des chantiers permettra ainsi de rendre visible la zone marchande des halles, avec un dallage et des portes automatiques», détaille Pascal Boud.

«On a la chance d'avoir pu conserver un tissu économique dynamique», avoue le nouveau maire, Pascal Boud, qui a plusieurs projets pour revitaliser le centre-bourg et attirer des jeunes actifs. «L'un des chantiers permettra ainsi de rendre visible la zone marchande des halles, avec un dallage et des portes automatiques», détaille Pascal Boud.

«On a la chance d'avoir pu conserver un tissu économique dynamique», avoue le nouveau maire, Pascal Boud, qui a plusieurs projets pour revitaliser le centre-bourg et attirer des jeunes actifs. «L'un des chantiers permettra ainsi de rendre visible la zone marchande des halles, avec un dallage et des portes automatiques», détaille Pascal Boud.

La question d'hier et d'aujourd'hui

avec Charente Libre et cosmOpolite

MISSION MARITIME LA ROCHEFOUCAULD

LA SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle des associations de Villefagnan, 14 rue du Champ de Foire, porte le nom du docteur Raoul Feuillet, ancien maire, conseiller général et déporté pour faits de résistance durant la seconde guerre mondiale et disparu en 1953. A quelle date ce bâtiment a-t-il été édifié ?

1820 B - 1840
C - 1860 C - 1880

Une inauguration réussie

Le mercredi 28 mars se sont réunis une trentaine d'invités à la salle des expositions du Moulin des Pierres Blanches pour admirer le « chef-d'œuvre » du jeune charpentier Robin Sfarzosi, reçu Compagnon du Devoir et du Tour de France.

La superbe maquette du moulin au 1/8^{ème} a suscité l'intérêt et même l'admiration des participants à cette soirée. Saisissante de réalisme, vous pouvez la contempler dans le hall de la mairie où elle va séjourner pour deux années. Un coup de cœur pour ce jeune savoyard transformé en coup de maître !

Il existe une convention entre les Compagnons du Devoir et la municipalité, convention renouvelable chaque année.



Exposition "Association Charentaise de Géologie"



Une importante exposition de fossiles et minéraux s'est tenue à la salle des fêtes du samedi 19 au dimanche 27 Mai.

L'Association Charentaise de Géologie (ACG) présidée par Jean-Pierre Geoffroy a fait découvrir la préhistoire locale par sa collection de silex, fossiles et ammonites. La quantité de ces pièces exposées était exceptionnelle, la présentation très agréable était regroupée par thèmes identifiés grâce à des étiquettes. « C'est l'histoire de la terre que nous présentons au travers 4500 pièces » expliquent les passionnés de l'association.

Les commerçants se sont associés dans la démarche en présentant de petites expositions dans leurs vitrines. Plusieurs classes des écoles maternelles et primaires se sont déplacées pour admirer et écouter les commentaires sur cette fabuleuse collection, véritable invitation à voyager dans le temps.

Souhaitons que la fibre de cette passion soit transmise à certains de ces enfants. L'association ACG accueille les jeunes intéressés et passionnés tous les mercredi après-midi dans leur atelier à Courcôme.

Une Société nommée « LA DIANE »

C'est une Société à but non lucratif qui agit dans un milieu convivial entre chasseurs et agriculteurs et défenseurs de la nature. Et pour cause, le petit gibier et le gros gibier s'attaquent aux récoltes.

Nous n'avons plus que 34 chasseurs à Villefagnan. Mais le savez-vous ? La Fédération des Chasseurs de la Charente à Pumoyen organise plusieurs fois par an un examen du Permis de Chasser à 0 € et également en anglais. Toutefois, il est demandé une caution de 50 € à l'inscription qui sera restituée à l'obtention du permis de chasser. À Villefagnan, le ou les détenteurs du premier permis se verront offrir leur première carte sur cette commune.

Chaque saison de chasse, il est organisé plusieurs battues aux renards, prédateurs des poules; mais aussi aux chevreuils et sangliers, prédateurs des voitures....

Pour le chevreuil, 15 bracelets sont attribués pour la saison 2018/2019.

Des repas sont organisés à ces occasions où 15 à 20 personnes (chasseurs et non chasseurs) y participent dans un milieu toujours convivial et cuisine variée.

Et sans oublier aussi le repas annuel qui a lieu début mai.

L'Assemblée Générale aura lieu le Dimanche 12 Août 2018 à 10h30 à la salle des associations. Vous pouvez y assister, nous avons toujours besoin de nouvelles mains.

Après cette réunion, tous à la Fête du Vent.....



Spectacle de marionnettes à fil aux halles de Villefagnan

Le weekend des 2 et 3 Juin a eu lieu aux halles de Villefagnan un spectacle de marionnettes à fils. Celui-ci destiné aux petits comme aux plus grands était animé par une famille d'« artistes ».

Certains en culotte courte (4 et 8 ans) ont réalisés avec l'aide de leur grande sœur (11 ans) et de leurs parents de belles prouesses. Déguisements en personnages de bandes dessinées, Mickey, Astérix,...jeux de rôles avec participation active du public, démonstration de souplesse avec des chorégraphies de danse par la jeune fille de la troupe... Histoires illustrées et autres scènes burlesques avec des marionnettes à fil firent la joie du public... malheureusement trop peu nombreux en ce dimanche après-midi, tout juste une petite vingtaine dont une douzaine d'enfants. Le spectacle de la veille avait d'ailleurs dû être annulé par manque de spectateurs... C'est vraiment dommage !



La fête des voisins - été 2018

En 2017, 9 millions de français participaient à une fête des voisins.

Créée en 1999, par un adjoint au maire du 17eme arrondissement de Paris, la fête des voisins devenue aujourd'hui populaire, permet à tout habitant motivé de faire et d'organiser une fête des voisins ; cette fête est l'occasion de rompre avec l'isolement et de favoriser le contact humain entre des personnes vivant dans le même quartier ou le même secteur ; on se côtoie, on vit ensemble, sans vraiment se connaître, paradoxe de notre vie actuelle.

En 2017, sur l'initiative de certains habitants de Villefagnan, une fête des voisins est née et a été organisée dans les quartiers de la Gare et de La Font. Nous voulions saluer cette heureuse initiative.

La municipalité remercie chaleureusement ses habitants pour cette initiative humaine, d'avoir porté le projet, et de l'avoir organisé, il s'est avéré d'un franc succès selon les participants en espérant que d'autres quartiers de la commune auront l'envie de faire de même.

Il ne s'agit pas en soi de faire de grandes manifestations, mais bien, de simplement partager un moment en toute convivialité, autour d'un apéro ou d'un pique-nique partagé pris en commun. Pour faire connaissance et réveiller les valeurs humaines de chacun qui ne sont pas éteintes malgré la conjoncture...

Pour toutes les personnes ayant la volonté d'être

à l'initiative d'un projet tel que cet événement chaleureux et humain, nous vous en remercions par avance et vous souhaitons toute la réussite nécessaire à votre projet commun.

Cette année, plusieurs fêtes des voisins ont été réalisés, , dont d'autres à venir, ce qui aura permis à notre petite ville de favoriser des moments festifs supplémentaires. Nous saluons avec autant d'enthousiasme ces nouvelles actions, qu'elles puissent devenir pérennes dans notre commune.

À noter : Depuis bientôt 20 ans, les habitants de La Ferté se réunissent pour leur Fête de la Mare, autour d'un pique-nique convivial, allument le feu de la Saint-Jean et la soirée se termine par un feu d'artifice sur la mare !!

Prochain rendez-vous le 23 juin 2018



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Une cinquantaine de personnes était rassemblée à la mairie de Villefagnan le vendredi 30 mars. Monsieur Le Maire a félicité 20 lauréats et a chaleureusement souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants.

Les personnes primées se sont vu remettre une composition fleurie ainsi qu'un bon d'achat de 12 euros, à présenter dans un des commerces de Villefagnan ou à la jardinerie de Souvigné pour des achats ayant trait au fleurissement. Une bien belle façon de préparer une nouvelle année d'embellissement de notre bourg...



Elle vous attend : la boîte à idées dans le hall de la mairie

Les premiers messages nous sont parvenus et témoignent de son utilité. Vous pouvez vous exprimer nommément ou anonymement sur tout sujet relevant de la compétence de votre commune. Elle constitue un premier pas vers l'ouverture aux administrés souhaitée par votre municipalité, alors n'hésitez plus ! Vos suggestions sont les bienvenues !



FRELONS ASIATIQUES

Le Conseil Départemental de la Charente et la commune ne renouvelant pas l'opération d'aide à la lutte contre les frelons asiatiques, cette année encore, les particuliers peuvent s'adresser, à leur charge, à des destructeurs de nuisibles :

- M Gaétan Sourisseau : 06.24.92.20.77
- M Simon Vinatier : 06.40.57.58.81



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Solutions et dépannage informatique en auto-entrepreneur, depuis 2009, sur le secteur de Villefagnan (jusqu'à 30 km aux alentours).

Aide aux choix de vos équipements informatiques et de votre offre internet, diagnostic, dépannage, installation, réinitialisation, mises à jours, formation bureautique et internet, aide à la création de site internet et de divers documents.

Pour tout renseignement
Pascal GUIBERT 06 31 51 85 06

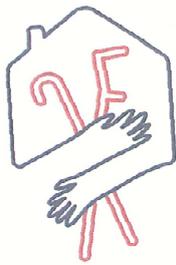


Solutions et dépannage
en informatique



- Conseil
- Création
- Formation
- Dépannage
- Installation

06 31 51 85 06
pguibert@live.fr
<http://pascalguibert.fr>
4 Rue de la Cantinolière
16240 VILLEFAGNAN



Charent'Aide

Votre partenaire
Autonomie et Accessibilité

Ouverture du magasin Charent'Aide le 16 juin 2018 à Villefagnan

- Objets d'aide à la vie quotidienne
- Matériel médical
- Solutions techniques pour le maintien à domicile

Au service de votre autonomie !

11 rue du Temple 16240 VILLFAGNAN
05 45 71 70 29 contact@charentaide.fr

SASU Charent'Aide - RCS d'Angoulême n° 838 864 064



1^{er} RESEAU FRANÇAIS DES SERVICES À LA PERSONNE



DÉCOUVREZ NOTRE GAMME
DE SERVICES À LA PERSONNE

- DOMICILE
- FAMILLE
- AUTONOMIE

ADMR VILLEFAGNAN
1 rue du puits Gilbert - 16240 VILLEFAGNAN
Tél 05 45 31 64 61
villefagnan@villefagnan.fede16.admr.org

AGEF

pour vivre mieux, pour vivre bien

AGEF

Siège Social 1 Boulevard Duportal
16700 RUFFEC
BP : 44

Tel : 05 45 29 06 06

Fax : 05 45 29 06 10

Email : agef@agef.fr

Site web :

[www.voservicesadomicile.fr/
association/agef-ruffec](http://www.voservicesadomicile.fr/association/agef-ruffec)

Horaires : Accueil du Public

Mardi au Vendredi 9h -12h 14h -17h
Accueil Téléphonique
Lundi au Vendredi 8h30 -12h
14h - 18h



SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

Bricolage

- ponçage
- devis de peinture de volets
- changement de robinet et de joints sanitaires
- installation et fixation de petits équipements de rangement
- peintures Intérieures & extérieures...



Portage de repas

- choix de menus
- possibilité de régimes
- prestation souple et adaptée à vos besoins



Jardinage

- tonte
- débroussaillage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...



Ensemble, améliorons votre quotidien !
www.presencevertecharente.fr

La fête des voisins en photos

Route d'Aigre - Rue du Pré Saunier



Rue du Dr Feuillet - Rue du Temple



Les Vignes des Tribottes



Les Farinelles



Route de Chef-Boutonne